

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 101 (1956)
Heft: 5

Artikel: La "Revue militaire suisse" vue de France
Autor: Revol, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas en l'entendant que c'est l'époque des formations rigides et de l'ordre oblique :

D'où vient qu'un bon général est un être rare ?

C'est que très peu de gens s'occupent des grandes parties de la guerre, que les officiers passent leur vie à faire exercer des troupes et croient que l'art militaire consiste en cette seule partie.

Lorsqu'ils parviennent au commandement des armées, ils y sont tout neufs et faute de savoir ce qu'il faut, ils font ce qu'ils savent.

Colonel cdt. de corps GONARD

La « Revue militaire suisse » vue de France

Le général J. Revol collabore depuis 37 ans à notre revue, comme il le rappelle au début de l'article qu'on va lire. Sa culture étendue lui permet d'aborder les thèmes les plus divers, historiques ou actuels, auxquels un style concis, limpide et des idées très personnelles confèrent une séduisante originalité. Grâce à lui, nos officiers se familiarisent avec les problèmes, toujours renouvelés, qui préoccupent nos camarades français, et qui sont souvent aussi les nôtres.

A l'occasion du centenaire de la *Revue militaire suisse*, nous remercions le général J. Revol de son fidèle attachement à notre journal, sans oublier la mémoire de nos anciens collaborateurs, les généraux Clément-Grandcourt, Grasset, Debeney, Rouquerol, le lieutenant-colonel E. Mayer, ni notre dévoué chroniqueur actuel, le lieutenant-colonel Perret-Gentil. (Réd.)

En 1919, quand le général Buat, chef d'état-major de l'armée, me proposa de succéder au lieutenant-colonel Emile Mayer dans la rédaction de la chronique française à la *Revue militaire suisse* que dirigeait le colonel Feyler, j'acceptais sans témoigner de la moindre hésitation. Il y avait bien quelque témérité de ma part à prendre la place d'un chroniqueur dont la vigueur

polémique de l'argumentation, soutenue par l'éclat du style, faisait depuis longtemps autorité dans les milieux militaires de la Confédération. Mais j'avais assez la pratique de la Revue pour saisir l'orientation qu'il convenait d'imprimer à nos correspondances et qu'il s'agissait avant tout d'établir entre les deux armées un contact intellectuel régulier.

En effet, avant 1914, au 2^e bureau de l'état-major de l'armée chargé de l'étude des armées étrangères, je faisais partie de l'équipe ayant dans ses attributions la connaissance, entre autres armées, de celle de la Suisse. La *Revue militaire suisse* constituait le document de base grâce auquel l'on pouvait suivre de façon précise l'évolution organique de l'armée fédérale, la formation intellectuelle et pratique de son corps d'officiers, la valeur de son haut commandement.

Ce que nous recherchions pour cette armée, ce n'était pas, comme pour d'autres que les circonstances diplomatiques pouvaient un jour ou l'autre dresser contre nous, les raisons de force pour les redouter ou les causes de faiblesse pour nous en réjouir, mais celles-ci et celles-là dans un but diamétralement opposé.

Nous savions réellement qu'une communauté géostratégique d'ensemble existait entre nos deux armées et que par conséquent tout ce qui était de nature à accroître le potentiel combatif de l'armée fédérale venait indirectement en appoint aux facultés de même ordre de l'armée française. N'était-ce pas, se maintenant à travers les vicissitudes de la politique internationale, l'esprit de conciliation et d'appui réciproque établi dès le XV^e siècle par les « capitulations militaires » ?

A travers l'infinie complexité de l'histoire, science conjecturale, le fait permanent, national, caractéristique de la Suisse, c'est la garde des passages transalpins, comme est à la France la garde sur le Rhin, empêchant que ces mêmes Alpes soient tournées par l'Ouest. Elles s'opposent au fait également permanent de l'attraction des peuples du Nord vers les terres ensoleillées du Midi. Gardes défensives. L'expérience montre qu'elles ne sont pas incompatibles avec des poussées offensives :

impérialisme, *Lebensraum*, service étranger, conquêtes extérieures, par quoi les peuples en croissance témoignent de leur propre vitalité.

Cette affinité entre les deux armées implique que la neutralité helvétique repose sur un « *substatum* » militaire aussi solidement établi que possible. Aujourd'hui encore, comme il y a quarante ans, c'est dans les pages de la *Revue militaire suisse* que l'on peut le mieux prendre conscience de la qualité de cet édifice. Ainsi s'explique que les états-majors français suivent avec le plus vif intérêt les suggestions que la Revue prodigue en matière de renforcement et d'adaptation aux engins modernes des forces armées de la Confédération.

Cette même revue, parce qu'elle a son siège à Lausanne, établit en outre un contact plus intime entre le corps d'officiers de la Suisse romande et celui du Sud-Est de la France. D'un groupe à l'autre, les affinités sont plus proches, plus localisées et plus étroits les rapports professionnels échangés.

Cette communauté de langue, par les échanges d'idées sans intermédiaires qu'elle procure, développe les conformités de culture, crée des relations de bon voisinage, tend à unifier les points de vue en matière de technique guerrière. Cela ne date pas d'hier. D'avoir exercé sur place les fonctions de dauphin fit acquérir à Louis XI la précieuse connaissance de la valeur militaire des Suisses qu'il utilisa par la suite. Lesdiguières, « roi-dauphin » à Grenoble, combinait d'accord avec les cantons des bords du Léman la lutte commune engagée contre les ambitions d'un duc de Savoie. Et nous est-il permis d'oublier le réconfort qu'hier à peine, aux heures sombres de l'occupation hitlérienne, nous avons puisé à entendre la radio de Sottens, à lire la chronique des opérations en cours faite de main de maître dans la *Revue militaire suisse* ?

Jusque dans la vie courante s'affirment les analogies de comportement. Comment ne point applaudir au régime de direction personnelle de la Revue, si conforme au tempérament individualiste français. Il permet à son directeur d'offrir l'hospitalité à toutes les opinions qui présentent un intérêt vivant

d'enseignement militaire ; alors que tant de publications à étiquette collective s'engourdissent sous un monotone conformisme d'école !

Il y a enfin, pour jumeler à l'activité de nos cadres du Sud-Est, l'œuvre poursuivie par la *Revue militaire suisse*, l'attrait si prenant, si réconfortant que la montagne exerce sur ceux qui en ont la pratique. Elle est par excellence l'école de formation militaire à laquelle tant les Suisses de toujours que les unités françaises formées au contact des Alpes ont dû le meilleur de leur réputation.

Je voudrais achever ce bref inventaire en évoquant un sujet qui a fait en France et continue d'ailleurs de faire l'objet d'abondantes controverses ; c'est à savoir, que l'armée suisse serait le modèle des institutions militaires de l'avenir. Sous cet aspect primaire d'une copie pure et simple, il ne faut peut-être voir que l'intention d'esquiver les servitudes du devoir militaire ; ceux qui la prônent oublient en effet la rigueur des contraintes auxquelles la *milice* suisse soumet chaque citoyen.

Or, si l'on cherche non la lettre mais l'esprit des institutions, ce que l'on découvre dans les pages de la *Revue militaire suisse*, c'est que l'armée suisse est un organisme parfaitement adapté à sa mission et que dans chacune de ses transformations successives, elle reste constamment en mesure de remplir cette mission. Tel est le sens selon lequel il convient, en France, de voir en elle un modèle.

Nos organisateurs militaires en prennent aujourd'hui conscience. Peut-être avaient-ils par trop négligé l'une des deux tâches qui s'imposent à l'armée française. Faire une armée rhénane pour l'OTAN ne suffit pas ; il faut aussi une armée capable d'agir en pays méditerranéen. La vieille tradition d'autrefois est toujours valable : bandes de Picardie et bandes de Piémont.

Général J. REVOL
